

REGLEMENT CFU FUTSAL 2024

POINTS PARTICULIERS

ART.1 - TERRAIN DE JEU : terrain de handball

Un point de pénalty à 6 m de la ligne de but

ART.2 - Chaque délégation sera constituée de deux dirigeants, **5 joueurs de champ dont 1 gardien de but + 7 remplaçants maximum.**

ART.3 - Arbitrage

Le hors-jeu n'existe pas.

La sortie en touche se joue au pied, idem pour les corner ; **Joué dans un laps de temps de 4 secondes sinon sera rendue à l'adversaire.**

Un but marqué directement à la suite d'une touche ne sera pas validé, (remise en jeu sortie de but ou coup de pied de coin).

Les tacles sont tolérés s'il n'y a pas de contact avant, pendant et après avec le joueur.

Les coups francs sont directs ou indirects selon la faute et pourront être joués rapidement, si le ballon est arrêté, à l'endroit de la faute (exception dans la surface de réparation au bénéfice de l'attaque où l'endroit de la faute se situera sur la ligne de la surface de réparation).

Fautes cumulées :

- Sur les formules de 15mn, coup franc à 10m (sans mur) à partir de la 4^{ème} faute (la 4^o faute est synonyme de coup franc sans mur).
- Sur les formules de 20mn, coup franc à 10m (sans mur) à partir de la 5^{ème} faute (la 5^o faute est synonyme de coup franc sans mur).

Lors des changements, le joueur entrant devra attendre que son coéquipier soit sorti avant de rentrer sur le terrain

Lorsque le ballon touche le plafond, rentrée de touche pour l'équipe adverse à l'aplomb de l'impact au plafond.

ART.4 - Le gardien

N'a pas le droit de saisir le ballon à la main sur une passe en retrait de son partenaire ni sur une remise en touche.

Les sorties de but se feront obligatoirement à la **main**, et dans les 4 secondes (dès que le gardien tient le ballon en main dans sa surface). Le ballon pourra franchir la médiane. Toutefois, un but ne peut être marqué directement sur sortie de but.

Si le gardien reçoit à nouveau le ballon d'un partenaire sans qu'il n'ait été touché par un adversaire ou sorti du jeu et dans son propre camp : Coup franc indirect où il retouche le ballon (même du pied). Il peut jouer hors de sa zone (power-play)

ART.6 - Heure d'arrivée : **45 minutes** avant le début des rencontres

Les joueurs devront impérativement présenter une licence de l'année en cours.

Les licences seront remises aux organisateurs du tournoi en même temps que la liste nominative comprenant **12** joueurs **maximum**.

ART.9- Les rencontres seront arbitrés par des arbitres appartenant au District, à la Ligue ou à la Fédération.

REGLEMENTATION ET CLASSEMENT

Phase de poules :

- Victoire : 4 points, nul : 2 points, défaite : 1 point, forfait : 0 point.
- En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Il est procédé à l'épreuve des tirs au but, sous forme de mort subite ; Néanmoins, les équipes marquent 2 points au classement et le résultat de l'épreuve des tirs au but servira, le cas échéant, à les départager en cas d'égalité aux points dans les poules.
- En cas d'égalité au classement à l'issue de la poule (cas de plus de 2 équipes à égalité), les équipes seront départagées par prise en compte successive des facteurs suivants :
 - Nouveau classement avec les équipes concernées
 - Différence de buts particulière (résultats du match entre les équipes concernées)
 - Différence de buts générale, sur l'ensemble des matches de poule
 - Nombre de buts marqués
 - Décompte des cartons sur le nouveau classement effectué (barème : jaune=1pt, rouge suite à deux cartons jaunes = 2 pts rouge direct=3 pts)
 - Tirage au sort.

Match à élimination directe :

- En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Il est procédé à l'épreuve des tirs au but : 5 tirs au but par équipe puis mort subite.

SANCTIONS AUTOMATIQUES

- Les conduites antisportives et comportements non conformes à l'éthique du sport universitaire seront sanctionnés automatiquement selon le barème suivant (sans préjuger des sanctions qui pourraient être prononcées ultérieurement par la commission des litiges) :

Au cours d'un même match :

- **Exclusion pour 2^{ème} carton jaune :** suspension 1 match ferme automatique.
- **Exclusion pour 2 cartons jaunes avec mention de propos injurieux :** 1 match ferme minimum, extension possible par la Commission des Litiges.
- **Exclusion sur carton rouge direct :** 1 match ferme automatique, extension possible par la Commission des Litiges.

Au cours du CFU 2023 :

- **2nd carton jaune au cours de la compétition :** 1 match ferme à purger dès le match suivant le second carton jaune.
- **3^o carton jaune (après avoir purger le match ferme) :** 1 match ferme dès le match suivant le troisième carton jaune.

COMMISSION DES LITIGES

cf. règle 5.13 du règlement intérieur :

- Responsable national FF Sport U de la discipline concernée : P.REBOT
- D'un représentant de la fédération concernée : à déterminer
- D'un représentant des arbitres : à déterminer
- Des membres de la CMN : B.DAUDIN, J.FOSCOLO, S.MALAPEL
- D'un représentant des compétiteurs : à déterminer